



RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2019

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU **TERRITOIRE**
DE LA **CÔTE OUEST**

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'article 255 de la Loi « Grenelle II » met en avant l'importance pour les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants de faire état de leurs actions dans le cadre d'un « rapport sur leur situation en matière de développement durable ». La loi prévoit que le rapport soit présenté préalablement au débat d'orientations budgétaires de la collectivité.

L'agglomération Territoire de la Côte Ouest s'est engagée depuis de nombreuses années dans une stratégie visant à bâtir la ville tropicale et insulaire de demain : le contrat de transition écologique qui va nous permettre de développer un territoire d'expérimentation écologique et participatif, le programme territoire d'industrie grâce auquel notre économie s'adaptera aux enjeux du développement durable.

Toutes ces démarches structurantes contribuent à bâtir un territoire d'excellence spécifique à l'environnement tropical et insulaire. Le TCO affirme ainsi son ambition d'inscrire son territoire dans une transition énergétique et écologique au travers d'un projet global.



SOMMAIRE

4 à 5

LES DÉFIS À RELEVER

Le développement durable à travers nos finalités politiques

6 à 16

PARTIE A

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS DU TCO EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

A1- Les actions du TCO qui répondent aux finalités de développement durable

A2- Les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation

17 à 22

PARTIE B

LE TCO EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

B1- Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes du TCO

B2- Modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes du TCO au regard de la démarche de développement durable

23

ANNEXE 1 : LES ENGAGEMENTS DU TCO

LES DÉFIS À RELEVER

Les principes directeurs du développement durable

*Commission Mondiale sur l'Environnement
et le Développement*

Les défis du développement durable à relever par le TCO

1 Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- Réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ;
- Prise en compte des impacts atmosphériques dans les choix d'aménagement et d'infrastructures ;
- Limitation de l'étalement urbain ;
- Priorité à des modes de transports moins émetteurs de gaz à effets de serre.

2 Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Gestion écologiquement rationnelle des déchets ;
- Gestion rationnelle des ressources naturelles ;
- Approche multifonctionnelle des territoires ruraux.

3 Épanouissement de tous les êtres humains

- Satisfaction des besoins essentiels pour tous (logement, eau potable, santé, ...) ;
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion ;
- Accès à des pratiques sportives/loisirs adaptés à la population ;
- Participation des habitants et usagers.

4 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous ;
- Améliorations des logements et du cadre de vie ;
- Rénovation urbaine et revitalisation rurale.

5 Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommations responsables

- Organisation territoriale, responsabilité environnementale et sociale, politique d'achats responsables ;
- Actions visant la modification des comportements de consommation ;
- Promotion de systèmes productifs locaux, écologie industrielle, économie solidaire ;
- Lutte contre les nuisances et les atteintes au paysage.

Les finalités politiques du TCO y répondant

- Développer les conditions d'une mobilité pour tous ;
- Etre au plus près des usagers pour améliorer durablement le territoire ;
- Renforcer l'attractivité du territoire.

- Etre au plus près des usagers pour améliorer durablement le territoire ;
- Renforcer l'attractivité du territoire.

- Participer à la création d'emplois durables par l'activité économique ;
- Développer les conditions d'une mobilité pour tous ;
- Favoriser la mixité sociale par le logement ;
- Contribuer à l'épanouissement et au rayonnement du territoire.

- Participer à la création d'emplois durables par l'activité économique ;
- Développer les conditions d'une mobilité pour tous ;
- Favoriser la mixité sociale par le logement.

- Participer à la création d'emplois durables par l'activité économique ;
- Etre au plus près des usagers pour améliorer durablement le territoire ;
- Disposer d'une administration performante.

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS DU TCO EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE LE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TCO

La transition écologique et l'innovation sont au cœur de l'action publique du TCO, labellisé Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et Territoire zéro déchet.

Le TCO est une collectivité particulièrement engagée dans plusieurs dispositifs innovants (dont le contrat de transition écologique et le programme Territoire d'industrie) qui participent à une démarche en rupture avec l'action publique traditionnelle et forment le socle d'une stratégie territoriale d'innovation.

La volonté du TCO est d'organiser un nouveau modèle de développement économique, social et territorial s'appuyant sur les orientations suivantes :

- Le développement de nouvelles formes de coopération entre les acteurs du territoire, afin de promouvoir un esprit de contribution et développer des filières ;
- L'organisation d'un dispositif de recherche et d'innovation et le développement d'une économie de la connaissance ;
- L'utilisation des nombreuses possibilités qu'offre le numérique pour répondre aux enjeux en matière de gestion durable du territoire ;
- La mise à disposition des opérations d'aménagement du territoire aux acteurs de la recherche publique/privée et des entreprises, comme terrains d'expérimentation, de démonstration et de développement ;
- La réalisation de projets « TOTEMS », projet démonstrateurs d'envergure pour valoriser les savoir-faire locaux et développer l'attractivité du territoire.

Pour répondre à ces enjeux, le TCO travaille à la création d'une « Plateforme d'Innovation Territoriale », qui sera le résultat d'une articulation des dispositifs à l'œuvre sur le territoire et de la fusion des dispositifs CTE & TI.

A1- LES ACTIONS DU TCO QUI RÉPONDENT AUX FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTION I	RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
Finalités de développement durable	1 Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Engager une stratégie de transition écologique & industrielle	2 Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

A - BILAN 2019

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Prise en compte des impacts atmosphériques dans les choix d'aménagement et d'infrastructures	- Limitation de l'étalement urbain ; - Plan paysage.	↗
Gestion rationnelle des ressources naturelles Approche multifonctionnelle des territoires ruraux	- Partenariat accru avec le Parc National sur le Cœur Habité de Mafate ; - Participation du TCO au comité de coordination des politiques publiques sur Mafate ; - Gestion par le TCO de la Plateforme TERH GAL OUEST dans le cadre du programme LEADER dédié au soutien des projets d'activités dans les Hauts ; - Vote des statuts du GIP Mafate	↗
	- Démarche de planification durable ; - Avis de la CLEO (Commission Locale de l'Eau de l'Ouest).	↗
	- Lancement de l'élaboration de la Stratégie de mise en œuvre des orientations d'aménagement et de développement des hauts de l'Ouest.	↗
Mise en place d'une démarche de coordination des acteurs et des actions environnementales pour la transition écologique du territoire.	- Définition du Contrat de Transition Ecologique CTE (signé le 9 juillet 2019) et lancement des opérations (51 projets) ; - Création de la plateforme WEB Communecter.org des acteurs de l'environnement ; - Réalisation d'un Contrat d'objectifs territorial du CTE avec l'ADEME ; - Lancement de la coproduction d'un label national « Ville Durable et Innovante »	↗

B - PERSPECTIVES 2020

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Promouvoir une démarche de suivi de la performance territoriale	- Améliorer le suivi des indicateurs territoriaux (observatoire territorial, SCOT, PLH).
Prise de compétence sur la gestion des milieux aquatiques par le TCO	- Analyse des milieux aquatiques concernés sur le TCO ainsi que leurs modalités de gestion.
Démarche de planification intégrée du territoire	- Gagner en transversalité Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux ; - Co-construire des scénarios d'évolution avec tous les acteurs du territoire ; - Coordonner toutes les démarches de planification et les démarches de stratégies opérationnelles du territoire.
Écocité	- Sur la plaine de Cambaie poursuite de l'étude préliminaire « Axe mixte et infrastructures connexes » et des missions de conception et d'écoconception urbaine ; - Engager les études de pré-programmation des équipements structurants de tourisme et de loisirs et démarche d'éco-quartier pour la plaine de Cambaie ; - Poursuivre le projet terres fertiles ; - Accompagner l'opération « fil vert » ainsi que le développement d'un urbanisme éphémère du pôle Aimé Césaire au Port ; - Accompagner les projets Cœur de ville, Moulin Joli et front de mer à La Possession.
Contrat de Transition Ecologique - CTE	- Réalisation d'une stratégie d'innovation écologique et industrielle coordonnée avec l'Écocité - Lancement de la stratégie énergie (PCAET) - Définition d'un projet de Campus de l'innovation Tropicale et Insulaire (CITI) - Lancement d'un programme de Recherche et Développement sur la transition écologique « SmarTerre »

ACTION II	PARTICIPER À LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE	
Finalités de développement durable	3	Epanouissement de tous les êtres humains
	4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre les générations
	5	Dynamiques de développement /Modes de production et de consommations responsables

A - BILAN 2019

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion	Le TCO porte le dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) depuis 2009. Près de 1 500 personnes (demandeurs d'emploi très éloignés du marché de travail) sont accompagnées chaque année. Un accompagnement individualisé et renforcé, entraîne la réalisation d'étapes de parcours (formation, emploi, ...), qui visent à permettre aux bénéficiaires d'accéder à un emploi durable, à un diplôme ou à la création d'entreprise.	↗
Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous	Le PLIE inclue également des actions d'insertion : - En matière de commande publique, via la clause sociale d'insertion, pour le TCO, ses communes et d'autres maîtres d'ouvrage du territoire : 142 contrats de travail en 2019 ; - Ainsi que par le biais de financement d'ateliers chantier d'insertion : 7 ACI en 2019, en particulier sur des actions innovantes ou répondant aux compétences du TCO.	↗
Promotion de systèmes productifs locaux, écologie industrielle, économie solidaire	- Plusieurs niveaux d'intervention ont été activés : - Actions d'animation sur l'écologie industrielle confiée à Synergie Péi auprès des entreprises des ZA ; - Accompagnement des savoir faire spécifiques des entreprises sur Eco Parc et identification d'une dizaine de pistes de synergie ; - Elaboration du contrat de territoire d'industrie coordonné avec le CTE et avancement des projets structurants de l'écosystème économique de l'Ouest ; - Soutien technique et financier au développement des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) ; - Sensibilisation et accompagnement des acteurs à l'ESS.	↗
Transfert des ZAE	- Réalisation d'un état des lieux et des préconisations d'actions pour 15 ZA nouvellement transférées ; - Gestion directe des 19 zones ; - Poursuite de la commercialisation d'ECOPARC au Port, ZA dont le cahier des charges est axé sur le développement durable à travers l'écologie industrielle ; - Livraison de l'extension de la ZA Bras-Montvert et 1ère phase de commercialisation.	↗
Développement des Hauts	- Instruction des demandes de financement de projets de création ou de développement d'activités sur le territoire des hauts du programme Leader par la plateforme Terh Gal Ouest.	↗

B - PERSPECTIVES 2020

Actions ou projets	Axes d'amélioration
PLIE et actions d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir dans leur démarche d'insertion les personnes très éloignées de l'emploi (1 500 personnes) (Renforcer la qualité de l'accueil dans les espaces dédiés et accompagner les prestations dans ce sens /Mettre en place des actions innovantes pour le public / Augmenter le nombre d'entrées dans le dispositif et les sorties positives) ; - Clause sociale d'insertion : développer les partenariats avec les entreprises et les accompagner sur la notion de responsabilité sociale et sociétale, créer la meilleure synergie possible entre toutes les parties prenantes du dispositif afin d'optimiser les offres d'emploi sur le territoire, poursuivre et consolider la collaboration avec les bailleurs ; - Développer les marchés réservés aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés, établissements et service d'aide par le travail, les entreprises adaptées ainsi que les structures d'insertion par l'activité économiques (SIAE) et les entreprises de l'ESS ; - ACI : mettre en place un dossier unique de demande de subvention avec les autres partenaires, travailler en concertation avec les différents intervenants ; - ESS : poursuivre le travail d'accompagnement à la structuration et à la professionnalisation des acteurs via les projets ESS PRO de France Active La Réunion et OMS SOCIAL LAB de l'OMS de ST PAUL ; - Suivre la mise en oeuvre d'un nouveau dispositif d'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi (Appel à projet national 100 % inclusion) : MIO retenu avec son projet « Attitudes Pro » (640 bénéficiaires sur 3 ans avec 70 % d'accès à l'emploi).
Maîtrise de l'énergie dans l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une plateforme territoriale dédiée à la rénovation énergétique de l'habitat pour sensibiliser les ménages et structurer la filière ; - Répondre à l'appel à projets de l'ADEME.
Projets structurants pour le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Parvenir à un projet d'aménagement consensuel de la zone arrière portuaire créant un impact positif sur l'organisation du territoire, la création de foncier économique pour de l'activité portuaire et logistique notamment, en partenariat étroit avec le Grand Port, les communes concernées et le Département ; - Lancer la 1ère phase de réalisation du Pôle d'aménagement et de construction durable, lieu de mise en valeur du savoir-faire réunionnais en matière de bâti tropical et de fertilisation croisée; - Mettre en oeuvre des actions du contrat de territoire d'industrie. - Engager la fusion du Contrat de Transition Ecologique et du Contrat de Territoire d'Industrie afin de créer des filières de formation et d'emplois dans le développement durable ; - Lancer un projet de monitoring urbain et environnemental du territoire par le numérique et une démarche de gestion digitale des réseaux électriques du TCO et de l'Ecocité.
Transfert des Zones d'Activités Economiques (Loi NOTRE)	<ul style="list-style-type: none"> - Extension de la ZA Bras Montvert : poursuivre la commercialisation des ateliers et des 4 terrains à construire ; - Extension de la ZA Pointe des Châteaux : réaliser l'aménagement de 40 000 m² de terrains à construire, à vocation artisanale, PME, industrie et tertiaire ; - Gestion durable des ZA : mettre en oeuvre les actions de l'étude de modernisation des ZA et renforcer l'animation auprès des occupants (en lien avec le CTI, la stratégie des filières, le réseautage...).
Ecologie industrielle : accompagnement à la mise en oeuvre de 3 pistes de développement dans le cadre de mutualisation de services pour les entreprises (collecte des déchets, énergie, formation)	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'animation de la démarche au sein des ZAE du TCO ; - Augmenter le nombre d'entreprises volontaires ; - Développer les synergies identifiées.
Structurer les communautés et développer les écosystèmes de l'économie numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Engager le territoire vers l'innovation numérique ; - Favoriser l'émergence de création d'activités au travers de la pré incubation et structurer l'animation partenariale du Moulin.re ; - Intégrer les acteurs du territoire à l'Archipel numérique.
Soutenir les projets des Hauts	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'instruction des demandes de financement dans les hauts du programme Leader par la plateforme Terh Gal Ouest.

ACTION III	DÉVELOPPER LES CONDITIONS D'UNE MOBILITÉ POUR TOUS
Finalités de développement durable	1 Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
	3 Epanouissement de tous les êtres humains
	4 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre les générations

A - BILAN 2019

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Prise en compte des impacts atmosphériques dans les choix d'aménagement et d'infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'aménagement du pôle d'échanges Aimé Césaire au Port avec TCSP ; - Projet d'itinéraire Privilégié Cœur de Ville à La Possession. 	↗
Priorité à des modes de transports moins émetteurs de gaz à effets de serre	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de parking relais sur l'aire du Portail à Saint-Leu ; - Pérennisation de la voie lente du viaduc du Bernica pour les transports collectifs (Route des Tamarins). 	→
Satisfaction des besoins essentiels pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'une nouvelle billettique pour le réseau kar'ouest - Refonte du réseau kar'ouest en novembre 2019 ; - Création d'un pôle d'échanges à La Saline et travaux pour l'amélioration du pôle gare routière de Saint-Paul. 	↗

B - PERSPECTIVES 2020

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Initier la démarche des Zones d'Aménagement et de Transition vers les Transports (ZATT)	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer un diagnostic sur les secteurs concernés par le dispositif ZATT.
Réorganiser le réseau de transport en commun avec un changement de toutes les lignes pour une meilleure attractivité Hiérarchisation, capacité, fréquence, qualité de service	<ul style="list-style-type: none"> - Transporter plus d'usagers sans produire plus de kilomètres par un redéploiement hiérarchisé de moyens plus capacitaires ; - Favoriser les déplacements courts vers les pôles urbains secondaires (optimisation et hiérarchisation des lignes).
Projets d'itinéraires privilégiés pour les transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire et garantir les temps de parcours du transport collectif en sortant les bus des embouteillages.
Renforcer / initier la pratique des modes alternatifs à l'autosolisme	<ul style="list-style-type: none"> - Transporter plus d'usagers et augmenter la part modale marche/vélo/bus pour les trajets domicile/travail ; - Réaliser des infrastructures cyclables, conforter la marchabilité des territoires, favoriser les réflexions Plans de Déplacements d'Entreprises (PDE).

ACTION IV	ÊTRE AU PLUS PRÈS DES USAGERS POUR AMÉLIORER DURABLEMENT LE TERRITOIRE	
Finalités de développement durable	1	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
	2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
	5	Dynamiques de développement /Modes de production et de consommations responsables

A - BILAN 2019

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte Plan Climat Énergie Territorial (PCET)	- Acquisition de véhicules électriques	↗
Gestion écologiquement rationnelle des déchets Gestion rationnelle des ressources naturelles	<p>Sensibilisation du public aux thématiques environnementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 000 foyers sensibilisés à l'amélioration du tri des déchets ; - 6 500 foyers sensibilisés à l'errance animale ; - 13 000 enfants sensibilisés en établissements scolaires. <p>Territoire zéro gaspillage zéro déchet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 1000 composteurs individuels distribués (marché renouvelé en juin) ; - Lancement de l'appel à projets de la seconde vie des objets ; - Lancement d'une réflexion sur un local du TCO à CAMBAIE en vue de développer une activité de type recyclerie (sur les équipements électriques, électroniques) ; - Opération familles témoin zéro déchet pour la réduction des déchets (possibilité de réduire la quantité de déchets de l'ordre de 50%) ; - Instauration de la redevance spéciale pour la gestion des déchets assimilés aux déchets ménagers (déchets des professionnels et administrations) - prise de contact au second semestre 2019 avec les administrations ; - Appel à projets LEKOL'O à destination des écoles primaires pour réduire la matière organique à travers le partage d'expérience, un blog, un soutien financier, technique et logistique... ; - Démarrage de l'étude relative à la définition de la stratégie du TCO en matière de prévention et de gestion des déchets. 	↗
Lutte contre les nuisances et les atteintes au paysage	<p>Projets de secteur : mutualisation et renforcement des moyens (bailleurs, TCO, Communes, etc.) sur un espace donné pour améliorer le cadre de vie et favoriser les changements de comportements (Bouillon, Bellemène, Grande Fontaine, Saline les hauts, Rivière des Galets, Epuisement Titan, Pichette) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la lutte contre les incivilités à travers la collecte des dépôts sauvages et participation financière pour le nettoyage des ravines dans le contexte d'épidémie de Dengue ; <p>Errance : augmentation de près de 80% des stérilisations avec l'appui financier de l'Etat par rapport à 2016 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appel à projets à destination des associations de protection animale <p>Convention de sortie d'animaux de fourrière pour limiter les euthanasies en accord avec la DAAF.</p>	↗
Gestion des milieux aquatiques	- Participation à la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etat St-Paul, de la Ravine St-Gilles (réservoir biologique).	↗

B - PERSPECTIVES 2020

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Territoire zéro gaspillage zéro déchet	<ul style="list-style-type: none">- Consolider les initiatives menées les années précédentes par des actions structurantes (recycleries, espace showroom du zéro déchet...);- Expérimenter une gestion de proximité des biodéchets;- Soutenir les initiatives de l'économie circulaire sur le volet déchets.
Service de collecte	<ul style="list-style-type: none">- Redéfinir la stratégie en matière de prévention et de gestion des déchets;- Initier les marchés de collecte pour août 2020;- Poursuivre l'amélioration des performances de tri des emballages recyclables au premier semestre 2019, le taux de valorisation était de 66% contre 60 % en 2018).
Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et PCAET	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place une station de recharge solaire pour véhicules électriques;- AMO pour le PCAET.
Gestion prévention des inondations	<ul style="list-style-type: none">- Entretien des rivières et ravines dans le cadre de la maintenance des ouvrages de luttés contre les inondations (étang St-Paul, ravine Grande-Fontaine, ravine St-Gilles, ravine Ermitage).

ACTION V	FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE PAR LE LOGEMENT
Finalités de développement durable	3 Epanouissement de tous les êtres humains
	4 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre les générations

A - BILAN 2019

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Satisfaction des besoins essentiels pour tous (logement, eau potable, santé, ...) Lutte contre la pauvreté et l'exclusion Participation des habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des garanties d'emprunts pour les bailleurs sur le logement locatif social et intermédiaire et la réhabilitation ; - Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)/ ; - Guichet unique de signalement : bilan du programme 2015-2018 et adoption de la convention cadre 2019-2025 ; - Préparation des outils de mise en œuvre du PPGDID (plan partenarial de la gestion de la demande et d'information des demandeurs) ; - Etat zéro permettant l'évaluation de la CIA (convention intercommunale des attributions). 	↗
Logement, urbanisme et cadre de vie Rénovation urbaine et revitalisation rurale	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien au NPNRU Ariste Bolon de la Ville du Port ; - Gestion du quota réservataire de logements sociaux du TCO. 	↗

B - PERSPECTIVES 2020

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Mise en œuvre du PILHI 2019-2025	<ul style="list-style-type: none"> - Créer et gérer le fond local mutualisé d'Amélioration de l'habitat (AH) et d'accession aidée ; - Coordonner la mise en réseau et l'action sociale du territoire ; - Coordonner les interventions en matière d'AH (PILHI et RHI) à l'échelle du territoire ; - Poursuivre les programmes partenariaux spécifiques ; - Améliorer le traitement des situations recensées, grâce à l'articulation des actions du PILHI.
Mise en œuvre du PLH3	<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser et piloter la mise en œuvre du PLH 3, grâce aux moyens internes, à l'externalisation et à la mobilisation des partenaires du territoire ; - Proposer un PAFI (plan action foncier intercommunal), concerté avec les acteurs du territoire et partagé par les financeurs ; - Agir en amont des opérations d'aménagement et de construction de logements afin de garantir le respect des orientations du PLH 3 et l'adéquation de l'offre et de la demande sur le territoire.
Mise en œuvre du PPGDID et de la CIA	<ul style="list-style-type: none"> - Activer et piloter le réseau du PPGDID sur le territoire ; - Mettre en œuvre les actions nécessaires à la mise à disposition du public et des demandeurs de logement social des informations générales, ainsi que celles spécifiques au TCO ; - Déployer et améliorer l'outil de gestion de la demande axé sur le partage d'informations et le suivi des demandeurs ; - Assurer le suivi et veiller au respect des règles de la CIA ; - Effectuer et partager les 1ères analyses ; - Piloter les instances compétentes et les comités dédiés.

ACTION VI**CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE**

Finalités de développement durable

3

Epanouissement de tous les êtres humains

A - BILAN 2019

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux festivals du territoire ; - Soutien à la diffusion culturelle, décentralisation de spectacles vivants de qualité vers des publics éloignés de l'offre culturelle ; - Soutien aux artistes émergents à travers le dispositif « Békali » ; Deuxième promotion de l'école artistique intercommunale de l'Ouest sur le territoire (900 élèves).	↗
Accès à des pratiques sportives/loisirs adaptés à la population	- Approbation du programme de rénovation des tentes safaris du camping.	↗
Participation des habitants et usagers	- Réflexion sur les nouveaux services (sport sur ordonnance).	↗
	-Organisation des 2 ^e Jeux Interco à la piscine de Plateau Caillou.	↗
	- Financement des projets culturels sur le programme Leader.	↗
Promotion de l'identité du territoire à travers la valorisation du patrimoine	Sur la base de l'ingénierie du TCO : <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un circuit patrimonial sur la Ville de Le Port, - - Finalisation du livret sur La Salette (Saint-Leu) ; - Inauguration du parcours patrimonial « Ancres et Canons » (Front de mer de Saint-Paul) ; - 1^{er} circuit patrimonial sur l'embouchure de la ravine Saint-Gilles et de l'apparition du Port de Plaisance (photos et cartes d'archives). 	↗

B - PERSPECTIVES 2020

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Mise en place d'une offre d'enseignement artistique	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la couverture territoriale et la coordination de l'offre d'enseignement ; - Ouvrir le nouvel équipement intercommunal à Plateau Caillou.
Soutien à la diffusion culturelle et à la création artistique	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au financement des structures de diffusion culturelle ; - Poursuivre l'opération Békali ; - Veiller à la couverture territoriale (décentralisation des spectacles).
Valorisation du patrimoine culturel	<ul style="list-style-type: none"> - Doter le territoire de produits/circuits culturels à vocation touristique ; - Valoriser les sites et équipements du TCO ; - S'intégrer à la démarche Odyssea : au travers du concept de route maritime historique, ainsi que d'itinéraires patrimoniaux de notre territoire ; - Elaborer un plan de valorisation patrimoniale et d'identité communautaire.
Ouverture de nouveaux sites de loisirs en espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser les travaux du Sentier littoral Saint Paul ; - Suivre la convention de gestion correspondante ; - Proposer un phasage des futures tranches du SLO sur le territoire.
Manifestation intercommunale sportive et ludique	- Préparer et organiser la 3 ^{ème} édition des Jeux Interco ;
Soutenir les projets des Hauts	- Poursuivre l'instruction des demandes de financement européen du programme Leader par la plateforme Terh Gal Ouest.

ACTION VII**DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE**

Finalités de développement durable

4

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommations responsables

A - BILAN 2019

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Organisation territoriale, responsabilité environnementale et sociale, politique d'achats responsables	Des projets ressources humaines structurants : - Modernisation des outils de communication et de gestion des Ressources Humaines (dématérialisation, refonte de l'évaluation, etc.) ; - Centrale d'achats et démarche achats ; - Démarche Processus ; - Démarche Marianne : objectif Qualité - audit blanc ; - Projet Zodiac : plate forme de collaboration sur les documents internes ; - Mise en place d'une Stratégie de Bon Achat par le biais de la signature d'une convention de Partenariat avec les associations professionnelles dont l'objectif est de favoriser le dynamisme économique des TPE PME.	↗
Actions visant la modification des comportements de consommation	- Dématérialisation de la chaîne comptable et financière ; - Déploiement d'un outil de consultation d'informations géographiques sur intranet ; - Dématérialisation des convocations aux instances délibérantes (i-delibRE) ; - Lancement d'une étude mutualisée relative à l'archivage électronique ; - Intégration de la Commune de Trois-Bassins et de Saint-Leu au service mutualisé SIG ; - Dématérialisation des inscriptions et paiements aux transports scolaires ; - Création de la Charte de Gestion Responsable du TCO.	↗

B - PERSPECTIVES 2020

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Projet d'administration générale	- Améliorer l'organisation collective au service du projet de territoire ; - Mettre en place les actions dans le cadre de la Charte de Gestion Responsable du TCO.
Service commun SIG Systèmes d'Information Géographique	- Déployer les fonctions du SIG pour obtenir un outil convivial de consultation, d'interrogation et d'impression de données géographiques sur des thématiques très diverses : aménagement, environnement, réseaux,... ; - Conforter le partenariat et la mutualisation avec l'ensemble des communes du territoire : les communes de Le Port, La Possession, de Saint-Paul, de Trois Bassins et de Saint-Leu.

A2- LES MODALITÉS D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION

A - BILAN 2019

Actions ou projets	Réalisations
Participation des acteurs	- Concertation avec les différentes parties prenantes (réunions de pilotage, comités techniques, réunions publiques, enquêtes publiques), plan de communication (affichage, articles et « spots » dans les médias, sur le web...), mise en place de séminaires.
Organisation du Pilotage	- Mise en place d'ateliers techniques, de modalités d'échanges avec les communes et les services de l'État, comités de pilotage multi-formats et multi-acteurs.
Transversalité	- Mise en place de réunions thématiques, planification des calendriers de coordination des politiques (Opérations d'aménagements ou de constructions, PDU, PLH, Charte rurale, Schémas des Aménagements Touristiques...).
Évaluation partagée	- Mise en chantier de l'élaboration d'indicateurs spécifiques, en lien avec les partenaires, croisement et analyse des documents.
Amélioration continue	- Après évaluation, réajustement ou modification du projet.

B - PERSPECTIVES 2020

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Efforts en matière de démarche	- Mobilisation interne et externe, développement des sources d'informations et d'indicateurs pour la mise en place d'un plan pluriannuel d'évaluation.
Projet d'administration générale	- Adapter l'administration aux évolutions législatives.

LE TCO EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

Depuis 2016, le TCO s'est engagé dans une démarche de gestion responsable et vertueuse.

La collectivité a fait d'importants efforts avec la préoccupation du « bien dépenser » tout en améliorant la qualité des services apportés aux citoyens du territoire, notamment dans le domaine des transports.

Le mouvement des « Gilets jaunes » de novembre 2018 a mis en exergue les attentes de la population à l'égard des institutions. Les élus du TCO ont été très sensibles aux revendications de la population, particulièrement pour ce qui concerne le pouvoir d'achat, le besoin d'une plus grande transparence, ainsi que d'une meilleure participation citoyenne dans l'action et le fonctionnement des institutions publiques.

Afin de renforcer la démarche engagée depuis 2016 et de formaliser la volonté de répondre aux demandes légitimes des citoyens, avec un besoin accru de proximité et de lisibilité sur l'usage des fonds publics, le TCO a validé en 2019 un document interne : la **Charte de Gestion Responsable**.

Cette Charte vise à **refléter l'esprit et les valeurs de l'institution, à fédérer ses élus et ses équipes dans l'accomplissement de leurs missions.**

Elle constitue un **document de référence pour l'ensemble des équipes du TCO mais également vis-à-vis des citoyens et des contribuables.** Elle est un point de repère du TCO dans ses choix de gestion, dans la conduite de ses actions au quotidien, dans la bonne utilisation des deniers publics et dans la manière de servir les citoyens et les contribuables.

La charte s'articule autour des valeurs fondamentales du TCO (la solidarité et la confiance) et de quatre thématiques clés :

- L'exemplarité dans la gestion et l'organisation ;
- La transparence ;
- La performance dans l'utilisation des ressources ;
- La responsabilité.

Ces valeurs et thématiques clés fondent l'organisation du TCO et sont déclinées au travers d'un ensemble d'engagements plus concrets.

B1- BILAN DES ACTIONS CONDUITES AU TITRE DE LA GESTION DU PATRIMOINE, DU FONCTIONNEMENT ET DES ACTIVITÉS INTERNES DU TCO

THEMATIQUES	ACTIONS CONDUITES EN 2019	BILAN/EVALUATION
<p>B.1.1. L'évolution des valeurs et des comportements individuels et collectifs dans la gestion des ressources humaines et le développement de l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une assistance RH afin d'optimiser la gestion des demandes des agents et améliorer les délais de traitement ; - Poursuite du développement des compétences individuelles et collectives par le lancement de la démarche GPEEC, de la procédure d'élaboration du plan pluriannuel de formation, la signature d'un partenariat de formation professionnelle territorialisée avec le CNFPT et la poursuite de la modernisation de la gestion des entretiens professionnels (dématisation) ; - Amélioration de la qualité de vie au travail en développant une politique de santé et sécurité notamment par le déploiement des Registres Santé et de sécurité au Travail (SST) et Danger Grave et Imminent (DGI), l'acquisition de défibrillateurs, la formation des agents dans le domaine de la prévention (habilitations électriques, utilisation et entretiens du petit matériel d'entretien d'espace vert ...) et également par l'organisation d'une journée détente en faveur du personnel ; - Déplacement domicile-travail : remboursement à 50% du Pass annuel de transports en commun ; - Dématisation du traitement de demande de formations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les demandes des agents sont traitées dans un délai moyen de 7 jours ; - Harmonisation de l'ensemble des fiches de poste des agents et création des emplois types ou fiches métier ; - Augmentation du nombre de départs en formation grâce à un accompagnement renforcé sur les demandes individuelles et à une communication importante en interne sur les offres de formation ; - Compte-rendu des entretiens professionnels dématérialisés pour 97% des entretiens ; - Déploiement des registres SST et DGI sur tous les sites du TCO ; - Installation des défibrillateurs dans tous les sites du TCO ; - Taux de réalisation des formations en matière de prévention, sécurité et santé au travail : 45 %.

THEMATIQUES	ACTIONS CONDUITES EN 2019	BILAN/EVALUATION
<p>B.1.2. L'intégration des engagements de développement durable de la collectivité à travers la commande publique</p>	<p>Pour le pilier environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dématérialiser les échanges en marché public ; - Depuis janvier 2019, le circuit du paiement et traitement des factures sont dématérialisés ; - Intégrer une clause ou un critère environnemental dans les marchés ; <p>Pour le pilier «économie»</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès de la commande publique aux petites et moyennes entreprises ; - Maximiser les retombées sur le territoire local et mettre en avant le circuit court (convention Stratégie du Bon Achat) <p>Pour le pilier social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la clause sociale dans les marchés et ou lancement de marchés réservés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dématérialisation des échanges pour tous les marchés. Le TCO va au-delà des obligations réglementaires qui imposent la dématérialisation pour les marchés supérieurs à 25 000€ (soit 303 marchés) ; - L'ensemble des marchés de plus de 90 000€ intègrent une clause environnementale (soit 53 marchés) et 18 marchés comportent un critère environnemental ; - Mise en place d'une Journée du Territoire 90 % des offres sont attribuées à une petite ou moyenne entreprise ; - 79 marchés intègrent des clauses facilitant l'accès à la commande publique des TPE/PME (clauses sur les avances, etc...) - 8 marchés ont été concernés par ces dispositifs.
<p>B.1.3. La gestion durable du patrimoine de la collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'éclairages publics solaires au pôle d'échanges de la Saline ; - Changement d'abonnement EDF pour le siège, qui prend en compte la réalité du fonctionnement ; - Désherbage et retournement de sable écologique sur les espaces de loisirs et sportifs du littoral sud de Saint-Leu et sur le port de la Pointe des Galets ; - Amélioration et maintien de la performance des équipements de climatisation dans le cadre de la maintenance régulière ; - Travaux pour l'installation de la machine Cleanéa (fabrication de produits d'entretien). 	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 2500€ à 3500€ d'économie par an, une fois la salle des archives traitée en isolement ; - Gain en performance des installations et diminution de la consommation électrique.
<p>B.1.4. L'intégration des engagements de développement durable dans la gestion des finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dématérialisation du BP 2019 pour le contrôle de légalité et pour le comptable (protocole PES budget) ; - Transmission de toutes les décisions modificatives 2019 en version dématérialisée. 	<p>La dématérialisation du BP 2019 via le PES budget était un préalable pour la mise en œuvre d'un compte financier unique en 2020 (changement de nomenclature comptable M14 vers M57).</p>

B2- MODALITÉS D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION DES ACTIONS CONDUITES AU TITRE DE LA GESTION DU PATRIMOINE, DU FONCTIONNEMENT ET DES ACTIVITÉS INTERNES DU TCO AU REGARD DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

THEMATIQUES	ACTIONS CONDUITES EN 2019	BILAN/EVALUATION
B.2.1. Une organisation du pilotage transparente et ouverte	<ul style="list-style-type: none"> - Revues de projet interne du patrimoine avec les directions de projet. Pas de point précis sur la démarche DD ; - Depuis mars 2019, mutualisation interne de la fonction achat centralisée à la Direction de Commande Publique ; • Etre plus réactifs dans le traitement des demandes, dans la recherche de solutions innovantes achats, dans la démarche de maîtrise des coûts (acheter au juste prix) ; • Augmenter la capacité de production des marchés (augmentation de plus de 9 % alors que la fonction achat perd 15 % ses ressources) ; - Anticiper afin d'éviter les ruptures de service ; - Sécuriser les contrats en maîtrisant le nouveau contexte juridique et réglementaire ; - Partager une culture commune sur l'achat public interne et externe (SBA). 	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'une douzaine de réunions avec les directions de projet, notamment sur les travaux budgétaires ; + 32 % de marchés notifiés en 2019 par rapport à 2018. - Mise en place des objectifs d'optimisation des délais de la rédaction à la notification des marchés. En moyenne les délais sont dépassés de +28 % (de la transmission du CCTP à la notification). - Le TCO a affecté 2 agents de plus à la sécurisation , soit une augmentation de 100 % des effectifs. - Formation de + 70 personnes à consultation des marchés inférieurs à 25 k€ ; - Accompagnement de 30 agents sur demande ; - Formation de + 80 entreprises à répondre à un marché public (CCIR/ESS)
	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation des instances représentatives du personnel : <ul style="list-style-type: none"> • Comité technique sur toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services ; • CHSCT sur toutes les questions relatives à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à la protection de la santé physique et mentale et la sécurité des agents au travail ; - Réunions de suivi de projets interne à la RH ; - Présentation des projets en Commission thématique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions des instances représentatives du personnel au-delà du nombre de réunion règlementairement fixé : <ul style="list-style-type: none"> • Le CT s'est réuni 4 fois (2 réunions minimum règlementaires par an) • Le CHSCT s'est réuni 4 fois (3 réunions minimum règlementaires par an)

THEMATIQUES	ACTIONS CONDUITES EN 2019	BILAN/EVALUATION
<p>B.2.2. La participation des services et des élus à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d' élu délégué au RH ; - Présentation des projets en Commission Affaires Générales ; - Communication adaptée en interne et à destination des managers (articles intranet, mails d'informations aux agents/ managers ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 projets ont été présentés ; - 90 mails et articles ont été publiés pour la bonne information des agents.
	<p>-Actions visant la modification des comportements de consommation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de places de parking dédiées au covoiturage ; • Mise en place du tri des déchets dans les bureaux ; • Acquisition d'un appareil de production de détergent à base d'eau et de sel dans le but de réduire les emballages plastiques courant de produits ménagers et éviter les rejets de produits chimiques dans le milieu naturel ; • Mise en place de sensibilisations/ateliers dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable et la Semaine de la réduction des déchets ; • Mise en place de sensibilisations/ateliers dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité ; 	<ul style="list-style-type: none"> - 8 agents ont pratiqué régulièrement le co-voiturage et ont pu utiliser les 3 places réservées. -L'opération lancée en fin d'année 2019, a permis de recycler 118 kg de papier. Le dispositif pourrait à terme servir à la création d'isolant écologique si la filière parvient à se mettre en place. - Installé au mois de juin 2019, l'appareil a permis la production de solutions désinfectantes (acide) et nettoyantes (alcaline). Les achats en produits ménagers entre le 1er et le 2nd semestre 2019 ont ainsi été réduits de 80 %. De même, le budget affecté est passé de 341 € à 58 €. - 106 agents ont participé aux 14 ateliers et activités proposés (ménage au naturel, Tawashi, Réparali, don, gaspillage alimentaire, achat malin, ...) - 43 agents ont participé aux 6 ateliers (Éco-conduite, Initiation à la conduite d'une boîte automatique, test de vélos électriques, mise en place de parkings pour les co-voitureurs,...)

THEMATIQUES	ACTIONS CONDUITES EN 2019	BILAN/EVALUATION
B.2.3. Des modes de travail transversaux dans les services et entre élus	<ul style="list-style-type: none"> - Revues de projets internes du patrimoine. - Mise en place de réunions sur des projets spécifiques RH et dans le cadre des missions de conseil auprès des services et d'accompagnement des agents. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du règlement budgétaire et financier pour partager la fonction finances avec les services et les élus ; - Mise en place d'un nouveau tableau de bord de suivi des budgets. 	<ul style="list-style-type: none"> - 12 réunions avec les directions de projet ; <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Le RBF a été adopté en décembre et sera opérationnel en 2020 ; - Un document synthétique par politique publique, avec des indicateurs clés : taux de consommation fonct/invt et DGP permet de mieux suivre la réalisation du budget par direction et pôle.
B.2.4. Un dispositif d'évaluation et un bilan évaluatif partagés des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de tableaux de bord sur l'exercice 2019, qualification des indicateurs en indicateurs de résultat (performance) et indicateurs de suivi (activité des services), validation des cibles par politique publique et missions conformément à la procédure. Analyse ligne à ligne de l'atteinte des indicateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - 52 % des cibles atteintes concernant les indicateurs politiques publiques ; - 45 % des cibles atteintes concernant les indicateurs missions transversales.

ANNEXE 1 : LES ENGAGEMENTS DU TCO

LES FINALITÉS POLITIQUES DU TCO	ANALYSE	Lutte contre le changement climatique & protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux & des ressources	Épanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre les générations	Dynamiques de développement /Modes de production et de consommations responsables
I - Renforcer l'attractivité du territoire	Prise en compte	✓	✓			
	Impact	+	+	-	-	-
	Poids budgétaire	1,7%				
II - Participer à la création d'emplois durables par l'activité économique	Prise en compte			✓	✓	✓
	Impact	-	-	++	++	++
	Poids budgétaire				3,4%	0%
III - Développer les conditions d'une mobilité pour tous	Prise en compte	✓	✓		✓	
	Impact	+	+	-	++	-
	Poids budgétaire	0%	0%		28,4%	
IV - Être au plus près des usagers pour améliorer durablement le territoire	Prise en compte	✓	✓			-
	Impact	++	++	-	-	++
	Poids budgétaire	0%	30,3%			
V - Favoriser la mixité sociale par le logement	Prise en compte	✓		✓	✓	
	Impact	+	-	++	++	-
	Poids budgétaire			0,04%		
VI - Contribuer à l'épanouissement et au rayonnement du territoire	Prise en compte			✓	✓	
	Impact	-	-	++	++	-
	Poids budgétaire			4,32%	0%	
VII - Disposer d'une administration performante	Prise en compte					✓
	Impact	-	-	-	-	++
	Poids budgétaire					31,8%



RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2019

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU **TERRITOIRE**
DE LA **CÔTE OUEST**